

**Le Conseil d'Administration du Jeudi 12 mars 2026 a été convoqué le 05 mars 2026.**

**Nombre de membres élus : 13**

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Le Conseil d'Administration a siégé au Centre technique municipal - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 12 mars 2026 à 16 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS.**

**Étaient présents :**

M. O. CONTE, Président - G. ALBERT - G. FREMONT - A. GARCIA - A. GUELMAMI  
Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE

**Étaient absents :**

Mmes M. AUDIERNE - S. TREMBLAIS  
M. G. BRAULT - A. BRIMOU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DU JEUDI 12 MARS 2026**

**TOME 1 - N° 2026 03 12 – 10**

**OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET ANNEXE SAD.**

**RAPPORTEUR : Monsieur Olivier CONTE, Président.**

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver le compte administratif 2024 du budget annexe SAD. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du budget. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Considérant que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par Monsieur Olivier CONTE pour l'exercice 2025 sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le Comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses.

*Il est proposé au Conseil d'administration :*

**D'APPROUVER**, hors de la présence de Monsieur le Président, le compte administratif du budget du SAD pour l'exercice 2025, qui donne les résultats suivants :

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice 2025
Dépenses de fonctionnement	920 919,03	766 613,23	594,56
Recettes de fonctionnement	920 919,03	767 207,79	
Dépenses d'investissement	127,00	0,00	117,52
Recettes d'investissement	127,00	117,52	

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir(s) :

**VOTES** : 8  
POUR : 8  
CONTRE : 0  
ABST : 0

Pour expédition conforme,  
Saint-Pierre-des-Corps, le 18 mars 2026

**Olivier CONTE,**  
Président du CCAS





# CADRE REGLEMENTAIRE EXCEL PH et SSIAD (CAPH-2026-UT)

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINES / Nom de l'établissement ou service

Adresse :

Nom du Directeur ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement

Date de la dernière habilitation :

Organisme gestionnaire

Téléphone / FAX / Email :

Catégorie d'établissement ou de service

Autorité en charge de la tarification

Convention collective majoritaire de travail :

Capacité autorisée

Capacité installée

Date d'arrivée des documents :

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Département : 37 - Indre-et-Loire

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

460 - S.A.D.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

### Elements du Budget exécutoire

Effectifs en nb d'ETP prévus au BE

Déficit incorporé N-2 (chiffre positif)

Exédent incorporé N-2

### Amplitude d'ouverture de l'ESMS sur l'année (en jours)

Prévue : BE

CA

Réalisée :



### 1. Activité de l'Etablissement ou du Service

Nature (mode d'accueil)	Nombre théorique au BP N (*)	Nombre prévisionnel	Nombre réalisé N	Taux d'occupation réalisé	Ecart prévu / réalisé	
					Nombre	%
Activité réalisée	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)/(1)	(5) = (3)-(2)	(6) = (5)/(2)
Externat					0	
Semi Internat					0	
Internat					0	
Nbr séances					0	
Autre (à préciser)					0	
Autre (à préciser)					0	

<b>TOTAL en journées</b>	0	0	0		0	
--------------------------	---	---	---	--	---	--

(\*) : Capacité financée x amplitude d'ouverture par mode d'accueil



2. Accueil des plus de 20 ans au titre de l'art. L242-4 du CASF

Nombre de journées réalisées	TOTAL N prévisionnel	+ 20 ans orientés ESAT		+ 20 ans orientés MAS		+ 20 ans orientés en FAM ou SAMSAH		+ 20 ans orientés Foyer (autre que FAM) ou SAVS		+ 20 ans orientés ESAT		+ 20 ans orientés MAS		+ 20 ans orientés en FAM ou SAMSAH		+ 20 ans orientés Foyer (autre que FAM) ou SAVS		+ 20 ans orientés Autres		
	(de 1 à 5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	
	(de 1 à 5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)
Externat	0																			
Semi Internat	0																			
Internat	0																			
Autre (à préciser)	0																			
Autre (à préciser)	0																			
Autre (à préciser)	0																			
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Nombre de personnes concernées au cours de l'année N (réel)

Montant total des tarifs facturés aux conseils départementaux au titre de l'année N

### 3. Tableaux récapitulatifs de l'exécution budgétaire

	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget exécutoire N	Réel N	Ecart	Budget exécutoire N	Réel N	Ecart
Total (1)		0,00			0,00	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT</b>						
Total (2)		0,00			0,00	
<b>SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET PRINCIPAL</b>						
Total (3)		0,00			0,00	
		0,00			0,00	
		0,00			0,00	
		0,00			0,00	
		0,00			0,00	
<b>BUDGETS ANNEXES</b>						
Reprise de résultats (4)		0,00			0,00	
Total général (2) + (3) + (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



## 4.2.1 Section d'investissement : Emplois

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le 19 MARS 2026

ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_10B-BF



	Budget initial	Crédits complémentaires ou virements	Total (3) = (1)+(2)	Réel (4)	Montant (5) = (4)-(3)	%
<b>Réduction des fonds propres ou reprise sur apports</b>						
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1161	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Reprises</b>						
14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Remboursement des dettes financières</b>						
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Compte de liaison investissement</b>						
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Fonds dédiés (établissements privés)</b>						
19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé</b>						
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	127,00	0,00	127,00	0,00	-127,00	-100,00%
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Autres</b>						
28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
481	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Résultat d'investissement cumulé reporté (déficit)</b>						
001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	127,00	0,00	127,00	0,00	-127,00	-100,00%

## 4.2.2 Section d'investissement : Ressources

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_108-BF



	Budget initial (1)	Crédits complémentaires ou virements (2)	Total (3) = (1)+(2)	Réel (4)	Ecart	
					Montant (5) = (4)-(3)	% (6) = (5)/(3)
<b>Augmentation des fonds propres</b>						
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1161	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dotations aux provisions</b>						
14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)						
15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Augmentation des dettes financières</b>						
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Compte de liaison</b>						
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Fonds dédiés (établissements privés)</b>						
19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Immobilisations (sorties)</b>						
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Autres</b>						
28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
481	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
49	127,00	0,00	127,00	0,00	-127,00	-100,00%
59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Résultat d'investissement cumulé reporté (excédent)</b>						
001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>127,00</b>	<b>0,00</b>	<b>127,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-127,00</b>	<b>-100,00%</b>

## 4.2.1.1. Section d'investissement : tableau des emplois

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés) (4)	Mandats en annulation (ESSMS publics) (5)	Net		Ecart	
						(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	Montant	% (8) = (7)/(3)
<b>Réduction des fonds propres ou repris sur apports</b>									
102			0,00			0,00	0,00	0,00	
103			0,00			0,00	0,00	0,00	
105			0,00			0,00	0,00	0,00	
106			0,00			0,00	0,00	0,00	
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>									
1161			0,00			0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131			0,00			0,00	0,00	0,00	
138			0,00			0,00	0,00	0,00	
139			0,00			0,00	0,00	0,00	
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>									
<b>Reprises</b>									
1411			0,00			0,00	0,00	0,00	
142			0,00			0,00	0,00	0,00	
144			0,00			0,00	0,00	0,00	
145			0,00			0,00	0,00	0,00	
146			0,00			0,00	0,00	0,00	
147			0,00			0,00	0,00	0,00	
148			0,00			0,00	0,00	0,00	
14861			0,00			0,00	0,00	0,00	
14862			0,00			0,00	0,00	0,00	
14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>									
151			0,00			0,00	0,00	0,00	
152			0,00			0,00	0,00	0,00	
153			0,00			0,00	0,00	0,00	
155			0,00			0,00	0,00	0,00	
157			0,00			0,00	0,00	0,00	
158			0,00			0,00	0,00	0,00	
15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>									

(\*) Hors réserve de trésorerie et réserves de compensation

## 4.2.1.2. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total (3) = (1)+(2)	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net		Ecart
						Montant	%	
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
<b>Remboursements des dettes financières</b>								
163			0,00			0,00	0,00	
164			0,00			0,00	0,00	
165			0,00			0,00	0,00	
166			0,00			0,00	0,00	
167			0,00			0,00	0,00	
168			0,00			0,00	0,00	
169			0,00			0,00	0,00	
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dettes rattachées à des participations (établissements privés)</b>								
171			0,00			0,00	0,00	
174			0,00			0,00	0,00	
178			0,00			0,00	0,00	
17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Comptes de liaison (en emplois)</b>								
18			0,00			0,00	0,00	
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Fonds dédiés (établissements privés)</b>								
194			0,00			0,00	0,00	
195			0,00			0,00	0,00	
197			0,00			0,00	0,00	
19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé</b>								
201			0,00			0,00	0,00	
203			0,00			0,00	0,00	
205			0,00			0,00	0,00	
206			0,00			0,00	0,00	
207			0,00			0,00	0,00	
208			0,00			0,00	0,00	
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

4.2.1.3. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)

Envoyé en préfecture le 19/03/2026  
 Reçu en préfecture le 19/03/2026  
 Publié le 19 MARS 2026  
 ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_10B-BF

	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)
	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net	Montant	%
<b>Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé (suite)</b>								
211			0,00			0,00	0,00	
	Terrains							
212			0,00			0,00	0,00	
	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure							
213			0,00			0,00	0,00	
	Constructions sur sol propre							
214			0,00			0,00	0,00	
	Constructions sur sol d'autrui							
215			0,00			0,00	0,00	
	Installations techniques, matériel et outillage							
216			0,00			0,00	0,00	
	Collections, œuvres d'art							
2181			0,00			0,00	0,00	
	Installations générales, agencements, aménagements divers							
2182			0,00			0,00	0,00	
	Matériel de transport							
2183	127,00	0,00	127,00			0,00	-127,00	-100,00%
	Matériel de bureau et matériel informatique							
2184			0,00			0,00	0,00	
	Mobilier							
2185			0,00			0,00	0,00	
	Cheptel							
2188			0,00			0,00	0,00	
	Autres immobilisations corporelles							
21	127,00	0,00	127,00	0,00	0,00	0,00	-127,00	-100,00%
221			0,00			0,00	0,00	
	Terrains							
222			0,00			0,00	0,00	
	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure							
223			0,00			0,00	0,00	
	Constructions sur sol propre							
224			0,00			0,00	0,00	
	Constructions sur sol d'autrui							
225			0,00			0,00	0,00	
	Installations techniques, matériel et outillage							
226			0,00			0,00	0,00	
	Collections, œuvres d'art							
228			0,00			0,00	0,00	
	Autres immobilisations corporelles							
229			0,00			0,00	0,00	
	Droits des propriétaires / Droits de l'affectant							
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>TOTAL</b>							
2312			0,00			0,00	0,00	
	Terrains, agencements et aménagements de terrains							
2313			0,00			0,00	0,00	
	Constructions sur sol propre							
2314			0,00			0,00	0,00	
	Constructions sur sol d'autrui							
2315			0,00			0,00	0,00	
	Installations techniques, matériel et outillage							
2318			0,00			0,00	0,00	
	Autres immobilisations corporelles							
232			0,00			0,00	0,00	
	Immobilisations incorporelles en cours							
235			0,00			0,00	0,00	
	Immobilisations en cours - Part investissement PPP (partenariat public privé)							
237			0,00			0,00	0,00	
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles							
238			0,00			0,00	0,00	
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles							
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>TOTAL</b>							
24			0,00			0,00	0,00	
	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition (établissements publics)							
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>TOTAL</b>							

**4.2.1.4. Section d'investissement : tableau des emplois (suite)**

	Budget initial	DM ou virements de crédits	Total	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés)	Mandats en annulation (ESSMS publics)	Net		Ecart	
						(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)	Montant
	(1)	(2)	(3) = (1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	(8) = (7)/(3)	
<b>Remboursements des dettes financières</b>									
26			0,00			0,00	0,00	0,00	
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
271			0,00			0,00	0,00	0,00	
272			0,00			0,00	0,00	0,00	
273			0,00			0,00	0,00	0,00	
274			0,00			0,00	0,00	0,00	
275			0,00			0,00	0,00	0,00	
2761			0,00			0,00	0,00	0,00	
2768			0,00			0,00	0,00	0,00	
279			0,00			0,00	0,00	0,00	
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Amortissements des immobilisations (reprises)</b>									
280			0,00			0,00	0,00	0,00	
2811			0,00			0,00	0,00	0,00	
2812			0,00			0,00	0,00	0,00	
2813			0,00			0,00	0,00	0,00	
2814			0,00			0,00	0,00	0,00	
2815			0,00			0,00	0,00	0,00	
2818			0,00			0,00	0,00	0,00	
282			0,00			0,00	0,00	0,00	
28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**4.2.1.5. Section d'investissement : tableau des emplois (suite et fin)**

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Mandats émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés) (4)	Mandats en annulation (ESSMS publics) (5)	Net		Ecart	
						(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	Montant	%
<b>Autres dépréciation des immobilisations (reprises)</b>									
290 Dépréciation des immobilisations incorporelles			0,00			0,00	0,00	0,00	
291 Dépréciation des immobilisations corporelles			0,00			0,00	0,00	0,00	
292 Dépréciation des immobilisations reçues en affectation (établissements publics)			0,00			0,00	0,00	0,00	
293 Dépréciation des immobilisations en cours			0,00			0,00	0,00	0,00	
296 Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations			0,00			0,00	0,00	0,00	
297 Dépréciation des autres immobilisations financières			0,00			0,00	0,00	0,00	
29 TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
39 Dépréciation des stocks et en-cours			0,00			0,00	0,00	0,00	
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			0,00			0,00	0,00	0,00	
49 Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	
59 Dépréciation des comptes financiers (reprises)			0,00			0,00	0,00	0,00	
001 Résultat d'investissement reporté (déficit)			0,00			0,00	0,00	0,00	
004 Amortissements comptables excédentaires différés			0,00			0,00	0,00	0,00	
003 Excédent d'investissement	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	127,00	0,00	127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-127,00	-100,00%

## 4.2.2.1. Section d'investissement : tableau des ressources

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Titres émis (ESSMS publics)/ Mouvements du compte (ESSMS privés) (4)	Titres en réduction (ESSMS publics) (5)	Net		Ecart	
						(6) = (4)-(5)		(7) = (6)-(3) (8) = (7)/(3)	
						Montant	%		
<b>Augmentation des fonds propres</b>									
102			0,00			0,00	0,00	0,00	
103			0,00			0,00	0,00	0,00	
105			0,00			0,00	0,00	0,00	
106			0,00			0,00	0,00	0,00	
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1161			0,00			0,00	0,00	0,00	
1161	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131			0,00			0,00	0,00	0,00	
138			0,00			0,00	0,00	0,00	
139			0,00			0,00	0,00	0,00	
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Provisions</b>									
1411			0,00			0,00	0,00	0,00	
142			0,00			0,00	0,00	0,00	
144			0,00			0,00	0,00	0,00	
145			0,00			0,00	0,00	0,00	
146			0,00			0,00	0,00	0,00	
147			0,00			0,00	0,00	0,00	
148			0,00			0,00	0,00	0,00	
14861			0,00			0,00	0,00	0,00	
14862			0,00			0,00	0,00	0,00	
14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
151			0,00			0,00	0,00	0,00	
152			0,00			0,00	0,00	0,00	
153			0,00			0,00	0,00	0,00	
155			0,00			0,00	0,00	0,00	
157			0,00			0,00	0,00	0,00	
158			0,00			0,00	0,00	0,00	
15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

4.2.2.2. Section d'investissement : tableau des ressources (suite)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Titres émis (ESSMS publics) / Mouvements du compte (ESSMS privés) (4)	Titres en réduction (ESSMS publics) (5)	Net (6) = (4)-(5)		Ecart (7) = (6)-(3) (8) = (7)/(3)	
						Montant	%	Montant	%
<b>Augmentation des dettes financières</b>									
163			0,00			0,00	0,00	0,00	
164			0,00			0,00	0,00	0,00	
165			0,00			0,00	0,00	0,00	
166			0,00			0,00	0,00	0,00	
167			0,00			0,00	0,00	0,00	
168			0,00			0,00	0,00	0,00	
169			0,00			0,00	0,00	0,00	
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dettes rattachées à des participations (établissements privés)</b>									
171			0,00			0,00	0,00	0,00	
174			0,00			0,00	0,00	0,00	
178			0,00			0,00	0,00	0,00	
17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Comptes de liaison (en ressources)</b>									
18			0,00			0,00	0,00	0,00	
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Fonds dédiés (établissements privés)</b>									
194			0,00			0,00	0,00	0,00	
195			0,00			0,00	0,00	0,00	
197			0,00			0,00	0,00	0,00	
19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Immobilisations (sorties)</b>									
201			0,00			0,00	0,00	0,00	
203			0,00			0,00	0,00	0,00	
205			0,00			0,00	0,00	0,00	
206			0,00			0,00	0,00	0,00	
207			0,00			0,00	0,00	0,00	
208			0,00			0,00	0,00	0,00	
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

## 4.2.2.3.Section d'investissement : tableau des ressources (suite)

	Budget initial (1)	DIM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Titres émis (ESSMS publics)/ Mouvements du compte (ESSMS privés) (4)	Titres en réduction (ESSMS publics) (5)	Net		Ecart	
						(6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	Montant	% (8) = (7)/(3)
<b>Immobilisations (sorties) - suite</b>									
211			0,00			0,00	0,00	0,00	
212			0,00			0,00	0,00	0,00	
213			0,00			0,00	0,00	0,00	
214			0,00			0,00	0,00	0,00	
215			0,00			0,00	0,00	0,00	
216			0,00			0,00	0,00	0,00	
2181			0,00			0,00	0,00	0,00	
2182			0,00			0,00	0,00	0,00	
2183			0,00			0,00	0,00	0,00	
2184	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	
2185			0,00			0,00	0,00	0,00	
2188			0,00			0,00	0,00	0,00	
21	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
221			0,00			0,00	0,00	0,00	
222			0,00			0,00	0,00	0,00	
223			0,00			0,00	0,00	0,00	
224			0,00			0,00	0,00	0,00	
225			0,00			0,00	0,00	0,00	
226			0,00			0,00	0,00	0,00	
228			0,00			0,00	0,00	0,00	
229			0,00			0,00	0,00	0,00	
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**4.2.2.4.Section d'investissement : tableau des ressources (suite)**

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Titres émis (ESSMS publics)/ Mouvements du compte (ESSMS privés) (4)	Titres en réduction (ESSMS publics) (5)	Net		Ecart	
						(6) = (4)-(5)		(7) = (6)-(3)	
						Montant	%		
<b>Immobilisations (sorties) - suite</b>									
2312			0,00			0,00		0,00	
2313			0,00			0,00		0,00	
2314			0,00			0,00		0,00	
2315			0,00			0,00		0,00	
2318			0,00			0,00		0,00	
232			0,00			0,00		0,00	
235			0,00			0,00		0,00	
237			0,00			0,00		0,00	
238			0,00			0,00		0,00	
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
24			0,00			0,00		0,00	
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26			0,00			0,00		0,00	
26			0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
271			0,00			0,00		0,00	
272			0,00			0,00		0,00	
273			0,00			0,00		0,00	
274			0,00			0,00		0,00	
275			0,00			0,00		0,00	
2761			0,00			0,00		0,00	
2768			0,00			0,00		0,00	
279			0,00			0,00		0,00	
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

## 4.2.2.5. Section d'investissement : tableau des ressources (suite et fin)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3) = (1)+(2)	Titres émis (ESSMS publics)/ Mouvements du compte (ESSMS privés) (4)	Titres en réduction (ESSMS publics) (5)	Net		Ecart %
						Montant (6) = (4)-(5)	(7) = (6)-(3)	
<b>Amortissements des immobilisations (dotations)</b>								
280			0,00			0,00	0,00	
2811			0,00			0,00	0,00	
2812			0,00			0,00	0,00	
2813			0,00			0,00	0,00	
2814			0,00			0,00	0,00	
2815			0,00			0,00	0,00	
2818			0,00			0,00	0,00	
282			0,00			0,00	0,00	
28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépréciation des immobilisations (dotations)</b>								
290			0,00			0,00	0,00	
291			0,00			0,00	0,00	
292			0,00			0,00	0,00	
293			0,00			0,00	0,00	
296			0,00			0,00	0,00	
297			0,00			0,00	0,00	
29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
39			0,00			0,00	0,00	
481			0,00			0,00	0,00	
49	127,00	0,00	127,00			-127,00	-100,00%	
59			0,00			0,00	0,00	
<b>Résultats d'investissement reporté (excédent)</b>								
001			0,00			0,00	0,00	
004			0,00			0,00	0,00	
007	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>								
	127,00	0,00	127,00	0,00	0,00	-127,00	-100,00%	

## 4.3.1 Tableau des amortissements

	Amortissements cumulés au 31 décembre N-1 (1)	Dotations de l'exercice (2)	Diminutions résultant des sorties de l'exercice (3)	Amortissements cumulés au 31 décembre N (4) = (1) + (2) - (3)
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>				
2801	Frais d'établissement			0,00
2803	Frais d'études, de recherche et de développement, et frais d'insertion			0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires			0,00
2806	Droit au bail (établissements privés)			0,00
2807	Fonds commercial (établissements privés)			0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles			0,00
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>				
2811	Amortissement des terrains de gisement			0,00
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure			0,00
2813	Constructions sur sol propre			0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui			0,00
2815	Installations techniques, matériel et outillage			0,00
2818	Autres immobilisations corporelles			0,00
	dont : Matériel de transport			0,00
	Matériel de bureau			0,00
	Matériel informatique			0,00
282	Amortissement des immobilisations reçues en affectation (établissements publics)			0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00

### 4.3.2 Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation

	(1) Montant au 31 décembre N-1	(2) Dotations de l'exercice	(3) Reprises de l'exercice	(4) = (1) + (2) - (3) Montant au 31 décembre N
<b>Réserves de compensation</b>				
10686				0,00
				0,00
10687				0,00
<b>Provisions réglementées</b>				
141				0,00
				0,00
142		0,00	0,00	0,00
144				0,00
145		0,00	0,00	0,00
146				0,00
147				0,00
148				0,00
14861		0,00	0,00	0,00
14862		0,00	0,00	0,00
<b>Provisions</b>				
151		0,00		0,00
152				0,00
153				0,00
155				0,00
157				0,00
158				0,00
<b>Dépréciations</b>				
29		0,00		0,00
39				0,00
49				0,00
59				0,00
<b>Fonds dédiés (établissements privés uniquement)</b>				
194		0,00		0,00
195		0,00		0,00
197		0,00		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00



**4.3.3.2.1. Information générale sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) - ESSMS publics**

N° Compte	Dette en fin d'exercice N-1 (1)	Nouveaux emprunts (2)	Exercice N	
			Remboursements en capital (3)	Dette en fin d'exercice N (4)
<b>C/163 Emprunts obligataires</b>				0,00
<b>C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit</b>				
C/1641 Emprunts en euros				0,00
C/1643 Emprunts en devises				0,00
C/1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie				0,00
<b>C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières</b>				
C/1675 Dettes Partenariats public-privé				0,00
C/1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières				0,00
<b>C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)</b>				
C/1681 Autres emprunts				0,00
C/1687 Autres dettes				0,00
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1): Balance de sortie N-1

(2): Masses débitrices de N

\* ICNE : intérêts courus non échus

(3): Masses créditrices de N

(4): Balance de sortie N

**Récapitulatif par prêteur**

Prêteur	Encours au 31/12/N

**Profil d'extinction de la dette financière existant au 31 décembre N**

Exercice	Remboursement en capital**	Capital restant dû
N		
N+1		
N+2		
N+3		
N+4		
N+5		
N...		

\*\* Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs



### 4.3.3.2.2. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (1/1)

publics

#### CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT

Numero de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de conclusion du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Devise	Modalités de remboursement du capital
		1		2	3	4	5			6
C/163 Emprunts obligataires										
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit										
C/ 1641 Emprunts en euros										
C/ 1643 Emprunts en devises										
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie										
C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières										
C/ 1675 Dettes Partenariats public-privé										
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières										
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées										
C/1681 Autres emprunts										
C/1687 Autres dettes										
<b>TOTAL</b>										

1 : Date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2 : Montant emprunté à l'origine

3 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)

4 : Indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, référence fixe ou variable du taux d'intérêt (ex : euribor 3 mois)

5 : Taux servant de base pour le calcul des intérêts de l'emprunt ; taux à exprimer en pourcentage

6 : I : in fine ; P : progressif ; AC : annuités constantes ; D : dégressif ; V : variable

7 : A : annuelle ; T : trimestriel ; M : mensuel

8 : Si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

9 : Catégorie d'emprunt prévue dans la charte « Gissler »

10 : Date de la première échéance payée sur la phase structurée

11 : Date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

12 : Indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

4.3.3.2.2. Informations compl  
publics

Envoyé en préfecture le 19/03/2026  
 Reçu en préfecture le 19/03/2026  
 Publié le 19 mars 2026  
 ID : 037-268700270-20260312-2026\_03\_12\_108-BF

	7	Rémou-vement anticipé (oui / non)	Montant des pénalités de rembour-vement anticipé	8	Couverture (oui / non)	9	NIVEAU DE RISQUE			
							Si risque > ZA			
							10	11	12	
							Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul de la phase structurée	
C/163 Emprunts obligataires										
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit										
C/ 1641 Emprunts en euros										
C/ 1643 Emprunts en devises										
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie										
C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières										
C/ 1675 Dettes Partenariats public-privé										
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières										
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées										
C/1681 Autres emprunts										
C/1687 Autres dettes										
<b>TOTAL</b>			0,00							

### 4.3.3.2.3. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

#### CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N

	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant dû	
	Echéance de l'exercice – capital	Echéance de l'exercice – Intérêts					Montant remboursé en N	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N		Au 31/12/N	Au 31/12/N-1
<b>C/163 Emprunts obligataires</b>											
<b>C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit</b>											
<i>C/1641 Emprunts en euros</i>											
<i>C/1643 Emprunts en devises</i>											
<i>C/1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie</i>											
<b>C/167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières</b>											
<i>C/1675 Dettes Partenariats public-privé</i>											
<i>C/1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières</i>											
<b>C/168 Autres emprunts et dettes assimilées</b>											
<i>C/1681 Autres emprunts</i>											
<i>C/1687 Autres dettes</i>											
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00					0,00	0,00		0,00	0,00

- 1 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer : F: fixe; V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)
- 2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, référence fixe ou variable du taux d'intérêt (ex : euribor 3 mois)
- 3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage
- 4 : Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an
- 5 : Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel
- 6 : Inscrire le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N
- 7 : En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

**4.3.3.2.4. Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics**

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant maximum autorisé au 1/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements		Encours restant dû au 31/12/N	
					Remboursement du tirage	Intérêts		
C/519 crédit de trésorerie  C/5193 lignes de crédit de trésorerie C/ 51931 Lignes de crédit de trésorerie C/ 51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt							1	


1 : Y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne de trésorerie

**4.3.3.2.5. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme  
l'encours de dette (\*) - ESSMS publics**

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(\*) Cette annexe retrace le stock de la dette financière au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 19/03/2026  
 Reçu en préfecture le 19/03/2026  
 Publié le 19 MARS 2026



ID : 037-259700270-20250312-2026\_03\_12\_108-BF

### 4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 1/2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts couverts				Instrument de couverture						
	Capital restant dû au 31/12/N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12/N	Date début de contrat	Date fin de contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
<b>Taux fixe (total)</b>											
....											
<b>Taux variable simple (total)</b>											
...											
<b>Taux complexe (total)</b>											
...											
<b>Total</b>	0,00							0,00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

(page 2/2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)						Instrument de couverture (option)		
	Taux payé			Taux reçu			Niveau de l'option (en taux)	Primes (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	payées
1	2	3	4	2	3	4			
<b>Taux fixe (total)</b>									
....									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
...									
<b>Taux complexe (total)</b>									
...									
<b>Total</b>							0,00	0,00	0,00

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture

2 : F : fixe; V : variable; C : complexe

3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage





### 4.3.3.2.8. Echéancier flux de trésorerie - ESSMS publics

Catégories d'emprunts	Echéancier						Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	
Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- capital							0,00
- intérêts							0,00
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- capital							0,00
- intérêts							0,00
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)							
- capital							0,00
- intérêts							0,00
Emprunts structurés - Hors Charte "Gissler" (6H)							
- capital							0,00
- intérêts							0,00
<b>Total toutes catégories</b>							
- capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## 5.1.1 Charges de la section d'exploitation

## GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)		
<b>ACHATS</b>									
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures				0,00		0,00	0,00		
602 Achats stockés - autres approvisionnements				0,00		0,00	0,00		
603 Variation des stocks				0,00		0,00	0,00		
606 Achats non stockés de matières et fournitures	879,78	2 900,00	0,00	2 900,00		1 092,55	-1 807,45	-62,33%	
607 Achats de marchandises				0,00		0,00	0,00		
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement				0,00		0,00	0,00		
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)				0,00		0,00	0,00		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>									
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical				0,00		0,00	0,00		
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social				0,00		0,00	0,00		
6118 Sous-traitance: autres prestations de service				0,00		0,00	0,00		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>									
6241 Transports de biens				0,00		0,00	0,00		
6242 Transports d'usagers				0,00		0,00	0,00		
6247 Transports collectifs du personnel				0,00		0,00	0,00		
6248 Transports divers				0,00		0,00	0,00		
625 Déplacements, missions et réceptions				0,00		0,00	0,00		
626 Frais postaux et frais de télécommunications				0,00		0,00	0,00		
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur				0,00		0,00	0,00		
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur				0,00		0,00	0,00		
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur				0,00		0,00	0,00		
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur				0,00		0,00	0,00		
6287 Remboursement de frais	0,00	8 520,00	0,00	8 520,00		3 984,00	-4 536,00	-53,24%	
6288 Autres prestations				0,00		0,00	0,00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	879,78	11 420,00	0,00	11 420,00	0,00	5 076,55	-6 343,45	-55,55%	0,00

## 5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)

## GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)	
621				0,00			0,00		
622				0,00			0,00		
631				0,00			0,00		
633		31 800,00	0,00	31 800,00		25 113,69	-6 686,31	-21,03%	
641	688 742,20	660 337,03	0,00	660 337,03		603 497,81	-56 839,22	-8,61%	
642				0,00			0,00		
643				0,00			0,00		
645	205 365,41	205 150,00	0,00	205 150,00		123 414,87	-81 735,13	-39,84%	
646				0,00			0,00		
647				0,00			0,00		
648				0,00			0,00		
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>923 888,53</b>	<b>897 287,03</b>	<b>0,00</b>	<b>897 287,03</b>	<b>0,00</b>	<b>752 026,37</b>	<b>-145 260,66</b>	<b>-16,19%</b>	<b>0,00</b>

Dont montant des provisionnements pour congés à payer

**5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite)**

**GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4) = (2) + (3)	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (6)/(4)	
612 Redevances de crédit bail				0,00			0,00		
6132 Locations immobilières				0,00			0,00		
6135 Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
614 Charges locatives et de co-propriété				0,00			0,00		
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers				0,00			0,00		
6155 Entretien et réparations sur biens mobiliers				0,00			0,00		
6156 Maintenance	6 881,47	8 000,00	-23,00	7 977,00		7 168,43	-808,57	-10,14%	
616 Primes d'assurances	1 282,68	1 400,00	0,00	1 400,00		1 368,98	-31,02	-2,22%	
617 Etudes et recherches				0,00			0,00		
618 Divers	667,00	1 681,00	0,00	1 681,00		687,01	-993,99	-59,13%	
623 Information, publications, relations publiques				0,00			0,00		
627 Services bancaires et assimilés	189,21	400,00	0,00	400,00		143,70	-256,30	-64,08%	
635 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)				0,00			0,00		
637 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)				0,00			0,00		

**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
654 Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	23,00	23,00		22,12	-0,88	-3,83%	
655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				0,00			0,00		
657 Subventions				0,00			0,00		
658 Charges diverses de gestion courante	0,61	4,00	0,00	4,00		2,55	-1,45	-36,25%	

**CHARGES FINANCIERES**

66 Charges financières				0,00			0,00		
------------------------	--	--	--	------	--	--	------	--	--

**CHARGES EXCEPTIONNELLES**

671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	592,46	600,00	0,00	600,00		0,00	-600,00	-100,00%	
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				0,00			0,00		
678 Autres charges exceptionnelles				0,00			0,00		

### 5.1.1 Charges de la section d'exploitation (suite et fin)

	Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses réalisées	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)		(5)	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)	
<b>GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite)</b>									
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>									
6811				0,00			0,00		
6812				0,00			0,00		
6815				0,00			0,00		
6816				0,00			0,00		
6817	0,00	127,00	0,00	127,00		117,52	-9,48	-7,46%	
686				0,00			0,00		
687				0,00			0,00		
6871				0,00			0,00		
68725				0,00			0,00		
68741				0,00			0,00		
68742				0,00			0,00		
687461				0,00			0,00		
687462				0,00			0,00		
68748				0,00			0,00		
6876				0,00			0,00		
689				0,00			0,00		
6894				0,00			0,00		
6895				0,00			0,00		
6897				0,00			0,00		
<b>TOTAL GROUPE III</b>	38 093,43	12 212,00	0,00	12 212,00	0,00	9 510,31	-2 701,69	-22,12%	0,00
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	962 861,74	920 919,03	0,00	920 919,03	0,00	766 613,23	-154 305,80	-16,76%	0,00
002									
005									
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	962 861,74	920 919,03	0,00	920 919,03	0,00	766 613,23	-154 305,80	-16,76%	0,00

## 5.1.2 Produits de la section d'exploitation

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 037-26370270-20260312-2026\_03\_12\_10B-BF

19 MARS 2026

SLO

	Réal accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2)+(3) (4) = (2) + (3)	Recettes réalisées (5)	Ecart	
						Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (6)/(4)
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) <i>dont prise en charge au titre des dispositions de l'article L. 242-4 du CASF</i>				0,00		0,00	
Produits à la charge de l'Etat				0,00		0,00	
Produits à la charge du département (hors EHPAD) <i>dont prise en charge au titre des dispositions de l'article L. 242-4 du CASF</i>				0,00		0,00	
Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)				0,00		0,00	
Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées <i>dont produits à la charge de l'assurance maladie</i>				0,00		0,00	
<i>dont produits à la charge du département</i>				0,00		0,00	
<i>dont produits à la charge de l'usager</i>				0,00		0,00	
Produits à la charge d'autres financeurs				0,00		0,00	
<b>TOTAL GROUPE I</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

70	Produits saur 7082	562 710,41							
7082	Participations forfaitaires des usagers			505 000,00	452 312,20	-52 687,80	-10,43%		
70821	<i>dont forfaits journaliers</i>					0,00			
70822	<i>dont participations prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du code de l'action sociale et des familles</i>			0,00		0,00			
70823	<i>dont participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT</i>					0,00			
70828	<i>dont autres participations forfaitaires des usagers</i>					0,00			
71	Production stockée					0,00			
72	Production immobilisée					0,00			
74	Subventions d'exploitation et participations	33 592,64		13 000,00	25 057,44	12 057,44	92,75%		
75	Autres produits de gestion courante	1,62		0,00	136 140,32	136 140,32			
603	Variation des stocks (en recettes)					0,00			
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats					0,00			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs					0,00			
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs					0,00			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	10 934,10		11 000,00	11 697,83	697,83	6,34%		
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical					0,00			
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées					0,00			
6459/6	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00		150 000,00	0,00	-150 000,00	-100,00%		
9/79	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité					0,00			
6489	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)					0,00			
6611						0,00			
<b>TOTAL GROUPE II</b>		607 238,77	679 000,00	0,00	679 000,00	625 207,79	-7,92%		0,00

## 5.1.2 Produits de la section d'exploitation ... (suite et fin)

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le 19 MARS 2026

SLO

ID : 037-26370270-20260312-2026\_03\_12\_10B-BF

Retenu par l'autorité de tarification	En %	Montant	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)
			0,00	

### GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel accepté N-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total (2)+(3)	Recettes réalisées	(6) = (5) - (4)	(7) = (6)/(4)
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)		
76 Produits financiers				0,00		0,00	

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	674 015,45	162 000,00	0,00	162 000,00	142 000,00	-20 000,00	-12,35%
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)				0,00		0,00	
775 Produits de cessions d'éléments d'actif				0,00		0,00	
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				0,00		0,00	
778 Autres produits exceptionnels				0,00		0,00	

### AUTRES PRODUITS

781 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)				0,00		0,00	
786 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)				0,00		0,00	
787 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)				0,00		0,00	
78725 dont reprises sur amortissements dérogatoires				0,00		0,00	
78741 dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement				0,00		0,00	
78742 dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations				0,00		0,00	
787461 dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)				0,00		0,00	
787462 dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)				0,00		0,00	
78748 dont autres reprises (sur provisions réglementées)				0,00		0,00	
7876 Reprises sur dépréciations exceptionnelles				0,00		0,00	
789 Reprises des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)				0,00		0,00	
79 Transfert de charges				0,00		0,00	
791 dont transfert de charges d'exploitation				0,00		0,00	
796 dont transfert de charges financières				0,00		0,00	
797 dont transfert de charges exceptionnelles				0,00		0,00	

<b>TOTAL GROUPE III</b>	674 015,45	162 000,00	0,00	162 000,00	142 000,00	-20 000,00	-12,35%
-------------------------	------------	------------	------	------------	------------	------------	---------

<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	1 281 254,22	841 000,00	0,00	841 000,00	767 207,79	-73 792,21	-8,77%
--	--------------	------------	------	------------	------------	------------	--------

	RAN N-1	RAN N-1	RAN N	RAN N
001 Excédent de la section d'exploitation reporté			0,00	0,00
003 Amortissements comptables excédentaires différés			0,00	0,00

<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	1 281 254,22	841 000,00	0,00	841 000,00	767 207,79	-73 792,21	-8,77%
--------------------------------------	--------------	------------	------	------------	------------	------------	--------



## 5.3.1. Tableau des effectifs

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein (1)	Temps partiel		Total		Nombre d'ETP au précédent compte administratif (6)	Ecart (7) = (5) - (6)
		Nombre d'agents (2)	Nombre d'ETP (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'ETP (5) = (1) + (3)		
<b>DIRECTION / ENCADREMENT</b>	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
01 : Directeur				0	0,00		0,00
03 : Médecin directeur				0	0,00		0,00
04 : Directeur adjoint, attaché de direction., économiste				0	0,00		0,00
09 : Educateur spécialisé - encadrement				0	0,00		0,00
10 : Educateur technique - encadrement				0	0,00		0,00
11 : Educateur technique spécialisé - encadrement				0	0,00		0,00
12 : Chef d'atelier				0	0,00		0,00
13 : Assistant de service social - encadrement				0	0,00		0,00
14 : Educateur de jeunes enfants - encadrement				0	0,00		0,00
15 : Conseiller en économie sociale - encadrement				0	0,00		0,00
16 : Chef de service éducatif				0	0,00		0,00
17 : Cadre infirmier - encadrement				0	0,00		0,00
18 : Cadre infirmier psychiatrique				0	0,00		0,00
19 : Autre cadre - pédagogique et social				0	0,00		0,00
20 : Autre cadre - paramédical				0	0,00		0,00
21 : Chef de service général/documentaire/informatique				0	0,00		0,00
<b>ADMINISTRATION / GESTION</b>	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
05 : Agent administratif et de bureau				0	0,00		0,00
06 : Autre personnel de direction/ gestion /administration				0	0,00		0,00
<b>SERVICES GENERAUX</b>	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
07 : Agent de service général				0	0,00		0,00
08 : Ouvrier professionnel				0	0,00		0,00
71 : Maîtresse de maison				0	0,00		0,00
72 : Veilleur de nuit				0	0,00		0,00
<b>RESTAURATION</b>				0	0,00		0,00
<b>SOCIO-EDUCATIF</b>	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
22 : Educateur scolaire				0	0,00		0,00
23 : Instituteur spécialisé				0	0,00		0,00

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein		Temps partiel		Total		Nombre d'ETP précédent compte administratif	Ecart
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)		
24 : Instituteur				0	0,00			0,00
25 : Professeur des écoles				0	0,00			0,00
26 : Professeur agrégé				0	0,00			0,00
27 : Professeur enseignement général collège				0	0,00			0,00
28 : Professeur lycée professionnel				0	0,00			0,00
29 : Maître-auxiliaire				0	0,00			0,00
30 : Professeur/moniteur E.P.S.				0	0,00			0,00
31 : Professeur technique - enseignement professionnel				0	0,00			0,00
32 : Educateur technique spécialisé				0	0,00			0,00
33 : Educateur technique				0	0,00			0,00
34 : Moniteur d'atelier				0	0,00			0,00
35 : Educateur spécialisé				0	0,00			0,00
36 : Moniteur éducateur				0	0,00			0,00
37 : Moniteur de jardin d'enfants				0	0,00			0,00
38 : Aide médico-psychologique				0	0,00			0,00
61A : Aide-soignant (sauf SSIAD)				0	0,00			0,00
39 : Educateur PJJ				0	0,00			0,00
40 : Assistant de service social				0	0,00			0,00
41 : Moniteur enseignement ménager				0	0,00			0,00
42 : Conseiller en économie sociale et familiale				0	0,00			0,00
43 : Assistante maternelle				0	0,00			0,00
44 : Personnel d'aide à domicile				0	0,00			0,00
45 : Travailleur familial				0	0,00			0,00
46 : Animateur social				0	0,00			0,00
47 : Autre personnel éducatif.				0	0,00			0,00
64 : Att. form. éducateur spécialisé				0	0,00			0,00
65 : Att. form. moniteur éducateur				0	0,00			0,00
66 : Att. form. médico-psychologique				0	0,00			0,00
67 : Elève éducateur spécialisé				0	0,00			0,00
68 : Elève moniteur éducateur				0	0,00			0,00
69 : Elève aide médico-psychologique				0	0,00			0,00
<b>MEDICAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein	Temps partiel		Total		Nombre d'ETP précédent compte administratif	Ecart
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)		
48 : Psychiatre					0	0,00	0,00
49 : Pédiatre					0	0,00	0,00
50 : Médecin rééducation fonctionnelle					0	0,00	0,00
51 : Autre spécialiste					0	0,00	0,00
52 : Médecin généraliste					0	0,00	0,00
<b>PARAMEDICAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>		<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
53 : Psychologue					0	0,00	0,00
54 : Infirmier D.E.					0	0,00	0,00
55 : Infirmier psychiatrique					0	0,00	0,00
56 : Masseur kinésithérapeute					0	0,00	0,00
57 : Ergothérapeute					0	0,00	0,00
58 : Orthophoniste					0	0,00	0,00
59 : Orthoptiste					0	0,00	0,00
60 : Psycho-motricien					0	0,00	0,00
62 : Auxiliaire de puériculture					0	0,00	0,00
63 : Autre - paramédical diplômé					0	0,00	0,00
70 : Puéricultrice					0	0,00	0,00
61B : Aide-soignant (pour SSIAD)					0	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>		<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

5.3.2. Tableau des rémunérations : en euros - Valorisation du tableau des effectifs

Catégorie	ETP	Budget exécutoire (1)	CA (2)	Ecart (3) = (2) - (1)
<b>DIRECTION / ENCADREMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
01 : Directeur	0,00			0,00
03 : Médecin directeur	0,00			0,00
04 : Directeur adjoint, attaché de direction., économiste	0,00			0,00
09 : Educateur spécialisé - encadrement	0,00			0,00
10 : Educateur technique - encadrement	0,00			0,00
11 : Educateur technique spécialisé - encadrement	0,00			0,00
12 : Chef d'atelier	0,00			0,00
13 : Assistant de service social - encadrement	0,00			0,00
14 : Educateur de jeunes enfants - encadrement	0,00			0,00
15 : Conseiller en économie sociale - encadrement	0,00			0,00
16 : Chef de service éducatif	0,00			0,00
17 : Cadre infirmier - encadrement	0,00			0,00
18 : Cadre infirmier psychiatrique	0,00			0,00
19 : Autre cadre - pédagogique et social	0,00			0,00
20 : Autre cadre - paramédical	0,00			0,00
21 : Chef de service général/documentaire/informatique	0,00			0,00
<b>ADMINISTRATION / GESTION</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
05 : Agent administratif et de bureau	0,00			0,00
06 : Autre personnel de direction/ gestion	0,00			0,00
<b>SERVICES GENERAUX</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
07 : Agent de service général	0,00			0,00
08 : Ouvrier professionnel	0,00			0,00
71 : Maîtresse de maison	0,00			0,00
72 : Veilleur de nuit	0,00			0,00
<b>RESTAURATION</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>SOCIO-EDUCATIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22 : Educateur scolaire	0,00			0,00
23 : Instituteur spécialisé	0,00			0,00
24 : Instituteur	0,00			0,00
25 : Professeur des écoles	0,00			0,00
26 : Professeur agrégé	0,00			0,00
27 : Professeur enseignant général collège	0,00			0,00
28 : Professeur lycée professionnel	0,00			0,00
29 : Maître-auxiliaire	0,00			0,00

Catégorie	ETP	Budget exécutoire (1)	CA (2)	Ecart (3) = (2) - (1)
30 : Professeur/moniteur E.P.S.	0,00			0,00
31 : Professeur technique - enseignement	0,00			0,00
32 : Educateur technique spécialisé	0,00			0,00
33 : Educateur technique	0,00			0,00
34 : Moniteur d'atelier	0,00			0,00
35 : Educateur spécialisé	0,00			0,00
36 : Moniteur éducateur	0,00			0,00
37 : Moniteur de jardin d'enfants	0,00			0,00
38 : Aide médico-psychologique	0,00			0,00
61A : Aide-soignant (sauf SSIAD)	0,00			0,00
39 : Educateur PJJ	0,00			0,00
40 : Assistant de service social	0,00			0,00
41 : Moniteur enseignement ménager	0,00			0,00
42 : Conseiller en économie sociale et familiale	0,00			0,00
43 : Assistante maternelle	0,00			0,00
44 : Personnel d'aide à domicile	0,00			0,00
45 : Travailleur familial	0,00			0,00
46 : Animateur social	0,00			0,00
47 : Autre personnel éducatif.	0,00			0,00
64 : Att. form. éducateur spécialisé	0,00			0,00
65 : Att. form. moniteur éducateur	0,00			0,00
66 : Att. form. médico-psychologique	0,00			0,00
67 : Elève éducateur spécialisé	0,00			0,00
68 : Elève moniteur éducateur	0,00			0,00
69 : Elève aide médico-psychologique	0,00			0,00
<b>MEDICAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
48 : Psychiatre	0,00			0,00
49 : Pédiatre	0,00			0,00
50 : Médecin rééducation fonctionnelle	0,00			0,00
51 : Autre spécialiste	0,00			0,00
52 : Médecin généraliste	0,00			0,00
<b>PARAMEDICAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
53 : Psychologue	0,00			0,00
54 : Infirmier D.E.	0,00			0,00
55 : Infirmier psychiatrique	0,00			0,00
56 : Masseur kinésithérapeute	0,00			0,00
57 : Ergothérapeute	0,00			0,00
58 : Orthophoniste	0,00			0,00
59 : Orthoptiste	0,00			0,00
				<b>-0,00</b>

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le 19 MARS 2026

ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_108-BF



Catégorie	ETP	Budget exécutoire (1)	CA (2)	Ecart (3) = (2) - (1)
60 : Psychomotricien	0,00			0,00
62 : Auxiliaire de puériculture	0,00			0,00
63 : Autre - paramédical diplômé	0,00			0,00
70 : Puéricultrice	0,00			0,00
61B : Aide-soignant (pour SSIAD)	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 5.3.5 Tableau des rémunérations : en euros

#### Autres rémunérations et avantages

### 5.3.3. Tableau des rémunérations : autres rémunérations et avantages

Nature des rémunérations	Budget N (1)	Réel N (2)	Ecart (3) = (2) - (1)
Emplois aidés (*)			0,00
Enseignants (*)			0,00
Remplacements (*)			0,00
Avantages en nature			0,00
Autre (à préciser)			0,00
Autre (à préciser)			0,00
Autre (à préciser)			0,00

(\*) : Ne figurant pas au tableau des effectifs (5.3.1)





















### 5.3.7. Tableau des indicateurs de personnel

	Réel N-1 (a)	Budget exécutoire N (b)	Réel N (c)	Ecart entre (c) et (a)	Ecart entre (c) et (b)
Nombre total annuel de points (points indiciaires + primes et indemnités)			0	0	0
Valeur moyenne du point				0,00	0,00
Taux de charges sociales				0,00	0,00
(1) Total des dépenses de personnel (621+631+633+64)	923 888,53	897 287,03	752 026,37	-171 862,16	-145 260,66
(2) Recettes atténuatives de personnel				0,00	0,00
(1)-(2) Total net	923 888,53	897 287,03	752 026,37	-171 862,16	-145 260,66
<b>Ratio nombre de personnes promues sur nombre de personnes promouvables</b>					
Nombre de personnes promouvables					
Nombre de personnes promues					
Ratio nombre de personnes promues sur nombre de personnes promouvables					

## 6.1. Détermination et affectation du résultat

N° de compte	Compte	Proposé	Retenu par l'autorité de tarification
120 ou 129 <sup>(1)</sup> ou 12 <sup>(2)</sup>	Excédent	594,56	
	Déficit	0,00	
11510 <sup>(1)</sup> ou 110	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation		
11511 <sup>(1)</sup> ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation		
11519 <sup>(1)</sup> ou 119	Report à nouveau déficitaire		
10686 <sup>(3)</sup>	Compensation des déficits d'exploitation		
10687	Compensation des charges d'amortissement		
1161	Amortissements comptables excédentaires différés		
1162 <sup>(1)</sup>	Dépenses pour congés payés	0,00	
1163 <sup>(4)</sup>	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45		
1168 <sup>(1)</sup>	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs		
<b>RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)</b>		<b>594,56</b>	<b>0,00</b>

## Affectation du résultat administratif

1064 <sup>(2)</sup>	Réserves des plus-values nettes		
10682	Excédents affectés à l'investissement		
10683 <sup>(1)</sup>	Excédents affectés à l'investissement d'un CPOM		
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)		
10686	Compensation des déficits d'exploitation		
10687	Compensation des charges d'amortissement		
11510 <sup>(1)</sup> ou 110	Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation		
11511 <sup>(1)</sup> ou 111	Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation		
11519 <sup>(1)</sup> ou 119	Report à nouveau déficitaire		
114 ou 119 <sup>(6)</sup>	Report à nouveau déficitaire		

(1) ESSMS privés uniquement

(2) ESSMS publics

(3) Après reprise sur le compte 10687 et mouvements de l'exercice au compte 116 ci-après

(4) Et provisions pour congés à payer et charges sociales et fiscales afférentes relevant de l'article R. 314-26 du CASF (9°) pour les ESSMS publics.

(5) Compte 114 pour les ESSMS publics. Compte 114 dans les ESSMS privés, dans l'attente de la décision du juge de la tarification, puis 119 (en gestion non

## Lisez-moi

Les onglets suivants sont exceptionnellement ajoutés au cadre réglementaire de présentation des comptes administratifs pour l'année 2019.

Afin d'approfondir la connaissance du secteur et en complément des enquêtes et études de coûts réalisées dans le cadre du projet SERAFIN-PH (services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées), les onglets « **SERAFIN PH** » sont à renseigner par les établissements et services accueillant des enfants ou des adultes en situation de handicap à l'exception des CAMSP, CMPP, BAPU, SSIAD, SAAD et SPASAD qui ne relèvent pas du périmètre du projet SERAFIN-PH du point de vue de la réforme tarifaire.

### 1 - SERAFIN PH - Transport

- File active
- Modes d'accueil
- Identification des charges de transport
- Répartition moyenne des charges de transport selon ces différentes finalités

### 2 - SERAFIN PH - Enseignants

- Nombre d'enseignant mis à disposition de l'ESMS et non rémunéré par l'ESMS

- Nombre d'ETP d'enseignant mis à disposition de l'ESMS et non rémunéré par l'ESMS

### 3 - SERAFIN PH - Dépenses de soins

- Identification des dépenses de soins

Pour toutes informations relatives au projet SERAFIN-PH :

<https://www.cnsa.fr/accompagnement-en-etablissement-et-service/reformes-tarifaires/reforme-tarifaire-des-etablissements-pour-personnes-handicapees>

Version du 18 février 2020



FINESS  
 Raisons sociale

0

**Précisions :**

Il s'agit de comptabiliser toutes les personnes accompagnant janvier auquel il faut ajouter les entrées dans l'année  
 Il s'agit de comptabiliser les personnes accompagnées au CDAPH en cours de validité.

Nombre total de personnes de la file active

Nombre de personnes de la file active ayant une notification en cours de validité

Modes d'accueil (hors périodes de vacances) : Veuillez sélectionner OUI ou NON dans la liste déroulante

Accueil de jour en semaine	
Accueil de jour en week-end	
Accueil de nuit en semaine	
Accueil de nuit en week-end	
Accompagnement sur le lieu de vie	

**Précisions :**

Ces informations, sur les modes d'accueil, complètent le tableau permettant de mieux décrire l'activité (hors périodes de vacances) des personnes durant la semaine et durant le week-end, en disant les accompagnements peuvent être réalisés le jour et la nuit (sur l'activité permettra de distinguer les structures ouvertes). La notion d'accompagnement sur tous les lieux de vie (en particulier les lieux de vie) doit être indiquée dans la structure pratique des accueils (sur leur lieu de travail ou leur lieu de scolarisation) quelle que soit la nature de l'accompagnement.

**Retraitement des charges de transport**

		Dépenses réalisées 2019
602	Achats stockés - autres approvisionnements	0,00
60221	Combustibles et carburants	
603	Variation des stocks	0,00
603221	Combustibles et carburants	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	1 092,55
60621	Combustibles et carburants	
612	Redevances de crédit bail	0,00
DONT	Credit bail pour matériel de transport	
6135	Locations mobilières	0,00
61353	Location matériel de transport	
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00
DONT	Entretien et réparations sur bien mobilier véhicule	
616	Primes d'assurances	1 368,98
6163	Assurance transport	
6242	Transport d'usagers	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et dotations aux amortissements du matériel de transport	0,00
DONT	Dotations aux amortissements du matériel de transport	
<b>Total des dépenses de transport</b>		<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

19 MARS 2026

SLO

ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_10B-BF

Répartition moyenne des charges de transport selon ces différentes finalités (en %)	Transports relatifs aux fonctions administratives, de gestion et de logistique	Transports des personnes entre leur domicile et la structure	Autres transports
Commentaires :			

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

19 MARS 2026

ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_10B-BF

### Tableau du personnel enseignant mis à disposition de l'ESMS et non rémunéré par l'ESMS

Catégorie	Nombre d'agents mis à disposition	Nombre d'ETP
23 : Instituteur spécialisé		
24 : Instituteur		
25 : Professeur des écoles		
26 : Professeur agrégé		
27 : Professeur enseignement général collège		
28 : Professeur lycée professionnel		
29 : Maître-auxiliaire		
30 : Professeur/moniteur E.P.S.		
31 : Professeur technique - enseignement professionnel		

## Dépenses de soins réalisées




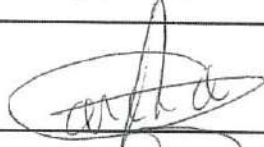



Dépenses réalisées 2019	
<b>ACHATS</b>	
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical
602261	Protections, produits absorbants
<b>VARIATION DE STOCK</b>	
60321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical
6032261	Protections, produits absorbants
<b>ACHATS NON STOCKÉS</b>	
606261	Protections, produits absorbants
6066	Fournitures médicales
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	
61357	Locations mobilières matériel médical
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers / Matériel médical
61562	Maintenance / Matériel médical
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	
62113	Personnel intérimaire / Personnel médical et paramédical
622311	Intervenants médicaux / Médecins coordonnateurs
622312	Intervenants médicaux / Autres médecins
622321	Intervenants médicaux / Infirmiers
622322	Intervenants médicaux / Autres auxiliaires médicaux
62238	Intervenants médicaux / Autres

V - ARRÊTE ET SIGNATURES	V
ARRÊTE ET SIGNATURES	A

Envoyé en préfecture le 19/03/2026  
 Reçu en préfecture le 19/03/2026  
 Publié le 19 MARS 2026  
 ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_10B-BF

Nombre de membres en exercice : 13  
 Nombre de membres présents : 8  
 Nombre de suffrages exprimés : 8  
 VOTES :  
 Dont pouvoir : 0  
 Pour : 8  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0  
 Date de convocation : 05 mars 2026

Présenté par Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS  
 A Saint-Pierre-des-Corps, le 12 mars 2026  
 Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A Saint-Pierre-des-Corps, le 12 mars 2026  
 Les membres du Conseil d'administration du CCAS,

METAIS Jeanine, Vice-Présidente	
ALBERT GILLES	GA
AUDIERNE Magali Excusée	
BOIXADERA Françoise	
BRAULT Guy Excusée	
BRIMOU Amin	
FREMONT Gilles	
GARCIA Alain	
GUELMAMI Anis	
LENOBLE Sylvie	
SOUDEE Muriel	
TREMBLAIS Sylviane Excusée	

Certifié exécutoire par le Président  
 Compte tenu de la transmission en Préfecture le 19 MARS 2026  
 Et de la publication le 19 MARS 2026  
 A Saint-Pierre-des-Corps, le 19 MARS 2026

**Le Conseil d'Administration du Jeudi 12 mars 2026 a été convoqué le 05 mars 2026.**

**Nombre de membres élus : 13**

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Le Conseil d'Administration a siégé au Centre technique municipal - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 12 mars 2026 à 16 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS.**

**Étaient présents :**

M. O. CONTE, Président - G. ALBERT - G. FREMONT - A. GARCIA - A. GUELMAMI  
Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE

**Étaient absents :**

Mmes M. AUDIERNE - S. TREMBLAIS  
M. G. BRAULT - A. BRIMOU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DU JEUDI 12 MARS 2026**

**TOME 1 - N° 2026 03 12 – 11**

**OBJET :** AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET PRINCIPAL DU CCAS.

**RAPPORTEUR :** Monsieur Olivier CONTE, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptables M57,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que conformément à l'instruction M57, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2025 à la suite de l'adoption du compte administratif en conformité avec le compte de gestion ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	188 612,72	1 150 677,00	1 339 289,72
	Recettes réalisées (1)	B	52 721,79	1 090 193,69	1 142 915,48
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	145 984,32	1 200 243,22	1 346 227,54
	Dépenses réalisées (1)	E	131 868,10	976 273,03	1 108 141,13
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-79 146,31	113 920,66	34 774,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-42 628,40	49 586,22	6 937,82
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-121 774,71	163 486,88	41 712,17
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-121 774,71	163 486,88	41 712,17

**Il est proposé au Conseil d'administration :**

**D'AFFECTER** les résultats de clôture 2025 du budget primitif 2026 du CCAS comme suit :

- **Section d'investissement** : résultat de clôture déficitaire de – **121 774,71 €**

Proposition de reprise du déficit d'investissement au compte **001** en dépenses pour **121 774,71 €** et au compte

1068 de la section d'investissement « excédent de fonctionnement capitalisé » de **121 774,71 €**

- **Section de fonctionnement** : résultat de clôture excédentaire de **163 486,88 €**  
Proposition d'affectation au compte 002 de la section de fonctionnement « excédent de fonctionnement » en recettes de **41 712,17 €**.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir(s) :

**VOTES** : 9  
POUR : 9  
CONTRE : 0  
ABST : 0

Pour expédition conforme,  
Saint-Pierre-des-Corps, le 18 mars 2026

**Olivier CONTE,**  
Président du CCAS



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
ST-PIERRE-  
DES-CORPS  
(I.-&-L.)  
★

Le Conseil d'Administration du Jeudi 12 mars 2026 a été convoqué le 05 mars 2026.

Nombre de membres élus : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Le Conseil d'Administration a siégé au Centre technique municipal - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 12 mars 2026 à 16 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS.

**Étaient présents :**

M. O. CONTE, Président - G. ALBERT - G. FREMONT - A. GARCIA - A. GUELMAMI  
Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE

**Étaient absents :**

Mmes M. AUDIERNE - S. TREMBLAIS  
M. G. BRAULT - A. BRIMOU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DU JEUDI 12 MARS 2026**

TOME 1 - N° 2026 03 12 – 12

**OBJET :** AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE.

**RAPPORTEUR :** Monsieur Olivier CONTE, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M22,

Considérant que conformément aux instructions M22, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2025 à la suite de l'adoption du compte administratif en conformité avec le compte de gestion ;

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

*Il est proposé au Conseil d'administration :*

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement 2025	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	0,00		38 834,34	38 834,34
Fonctionnement	0,00		44 586,05	44 586,05
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>		<b>83 420,39</b>	<b>83 420,39</b>

**D'AFFECTER** les résultats de clôture 2025 du budget principal comme suit :

- **Section de fonctionnement :** résultat de clôture excédentaire de **44 586,05 €**  
Proposition d'affectation au compte 002 de la section de fonctionnement « excédent de fonctionnement » en recettes de **44 586,05 €**
- **Section d'investissement résultat de clôture excédentaire de 38 834,34**  
Proposition d'affectation au compte 001 de la section d'investissement « solde d'investissement reporté » en recettes de **38 834,34 €**

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir(s) :

**VOTES** : 9  
**POUR** : 9  
**CONTRE** : 0  
**ABST** : 0

Pour expédition conforme,  
Saint-Pierre-des-Corps, le 18 mars 2026

**Olivier CONTE,**  
Président du CCAS



Le Conseil d'Administration du Jeudi 12 mars 2026 a été convoqué le 05 mars 2026.

Nombre de membres élus : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Le Conseil d'Administration a siégé au Centre technique municipal - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 12 mars 2026 à 16 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS.

**Étaient présents :**

M. O. CONTE, Président - G. ALBERT - G. FREMONT - A. GARCIA - A. GUELMAMI  
Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE

**Étaient absents :**

Mmes M. AUDIERNE - S. TREMBLAIS  
M. G. BRAULT - A. BRIMOU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DU JEUDI 12 MARS 2026**

TOME 1 - N° 2026 03 12 – 13

**OBJET :** AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE DU SAD.

**RAPPORTEUR :** Monsieur Olivier CONTE, Président.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M22,

Considérant que conformément aux instructions M22, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2025 à la suite de l'adoption du compte administratif en conformité avec le compte de gestion ;

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement 2025	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement			117,52	117,52
Fonctionnement	79 919,03		594,56	80 513,59
<b>TOTAL</b>	<b>79 919,03</b>		<b>712,08</b>	<b>80 631,11</b>

**Il est proposé au Conseil d'administration :**

**D'AFFECTER** les résultats de clôture 2025 du budget principal comme suit :

- **Section de fonctionnement** : résultat de clôture excédentaire de **80 513,59 €**  
Proposition d'affectation au compte 002 de la section de fonctionnement « excédent de fonctionnement » en recettes de **594,56.03 €**.
- **Section d'investissement résultat de clôture excédentaire de 117,52 €**  
Proposition d'affectation au compte 001 de la section d'investissement « solde d'investissement reporté » en recettes de **117,52 €**

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir(s) :

**VOTES** : 9  
**POUR** : 9  
**CONTRE** : 0  
**ABST** : 0

Pour expédition conforme,  
Saint-Pierre-des-Corps, le 18 mars 2026

**Olivier CONTE,**  
Président du CCAS



**Le Conseil d'Administration du Jeudi 12 mars 2026 a été convoqué le 05 mars 2026.**

**Nombre de membres élus : 13**

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Le Conseil d'Administration a siégé au Centre technique municipal - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 12 mars 2026 à 16 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS.**

**Étaient présents :**

M. O. CONTE, Président - G. ALBERT - G. FREMONT - A. GARCIA - A. GUELMAMI  
Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE

**Étaient absents :**

Mmes M. AUDIERNE - S. TREMBLAIS  
M. G. BRAULT - A. BRIMOU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU JEUDI 12 MARS 2026**

**TOME 1 - N° 2026 03 12 – 14**

**OBJET :** BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE - AFFECTATION DE SUBVENTION.

**RAPPORTEUR :** Monsieur Olivier CONTE, Président.

Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS, propose le versement d'une subvention en fonctionnement d'un montant maximum de 191 093,95 euros au titre de l'année 2026 et une subvention d'équipement d'un montant de 120 000 € au budget M22 – Budget annexe de la Résidence autonomie.

L'exposé de Monsieur le Président entendu, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** la proposition d'affectation de subvention au budget annexe de la Résidence autonomie pour un montant maximum de 191 093,95 euros et une subvention d'équipement d'un montant de 120 000 €.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir(s) :

**VOTES :** 9

**POUR :** 9

**CONTRE :** 0

**ABST :** 0

Pour expédition conforme,

Saint-Pierre-des-Corps, le 18 mars 2026

**Olivier CONTE,**  
Président du CCAS



**Le Conseil d'Administration du Jeudi 12 mars 2026 a été convoqué le 05 mars 2026.**

**Nombre de membres élus : 13**

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Le Conseil d'Administration a siégé au Centre technique municipal - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 12 mars 2026 à 16 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS.**

**Étaient présents :**

M. O. CONTE, Président - G. ALBERT - G. FREMONT - A. GARCIA - A. GUELMAMI  
Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE

**Étaient absents :**

Mmes M. AUDIERNE - S. TREMBLAIS  
M. G. BRAULT - A. BRIMOU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DU JEUDI 12 MARS 2026**

**TOME 1 - N° 2026 03 12 – 15**

**OBJET : BUDGET ANNEXE SERVICE AIDE A DOMICILE - AFFECTATION DE SUBVENTION.**

**RAPPORTEUR : Monsieur Olivier CONTE, Président.**

Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS, propose le versement d'une subvention d'un montant maximum de 225 215,41 euros au titre de l'année 2026 au budget M22 – Budget annexe du Service aide à domicile.

L'exposé de Monsieur le Président entendu, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** la proposition d'affectation de subvention au budget annexe pour un montant maximum de 225 215,41 euros.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir(s) :

**VOTES : 9**  
**POUR : 9**  
**CONTRE : 0**  
**ABST : 0**

Pour expédition conforme,  
Saint-Pierre-des-Corps, le 18 mars 2026

**Olivier CONTE,**  
Président du CCAS



**Le Conseil d'Administration du Jeudi 12 mars 2026 a été convoqué le 05 mars 2026.**

**Nombre de membres élus : 13**

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Le Conseil d'Administration a siégé au Centre technique municipal - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 12 mars 2026 à 16 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS.**

**Étaient présents :**

M. O. CONTE, Président - G. ALBERT - G. FREMONT - A. GARCIA - A. GUELMAMI  
Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE

**Étaient absents :**

Mmes M. AUDIERNE - S. TREMBLAIS  
M. G. BRAULT - A. BRIMOU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DU JEUDI 12 MARS 2026**

**TOME 1 - N° 2026 03 12 – 16**

**OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL CCAS.**

**RAPPORTEUR : Monsieur Olivier CONTE, Président.**

Vu la délibération TOME 1 – N° 2026 02 12 - 02 prenant acte de la tenue du Rapport d'orientation budgétaire 2026,

Vu l'envoi du projet du budget primitif le 06 mars 2026,

Le budget principal est construit à partir de la nomenclature comptable M57 qui s'applique aux métropoles, aux villes et aux établissements publics administratifs.

Considérant le projet de budget principal du CCAS présenté par Monsieur le Président, soumis au vote par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes,

Il est proposé au Conseil d'administration :

**D'ADOPTER** le budget primitif du budget principal du CCAS 2026, présenté de manière détaillée en annexe, équilibré comme suit :

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>Propositions 2026</b>
Chapitre 011	Charges à caractère général	84 516
Chapitre 012	Charges de personnel	496 690
Chapitre 65	Charges gestion courante	477 858,36
Chapitre 66	Charges financières	14 634
Chapitre 68	Dotations aux provisions	500,00
Chapitre 023	Virement à la section Investissement	230 013,81
Chapitre 042	Opération d'ordre de transferts	6 500
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 310 712,17</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>Propositions 2026</b>
Chapitre 013	Atténuations de charges	5 000
Chapitre 70	Produits des services	2 500
Chapitre 74	Dotations et participations	1 500
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 255 000
Chapitre 77	Produits spécifiques	5 000
002	Résultat reporté	41 712,17
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 310 712,17</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>Propositions 2026</b>
Chapitre 16	Remboursement d'emprunt	110 630
Chapitre 204	Suventions d'équipement versées	120 000
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 913,31
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	5 000
001	Résultat N-1	121 774,71
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>363 318,02</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>Propositions 2026</b>
Chapitre 10	Dotations Fonds et réserves	30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	121 774,21
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	5 000
Chapitre 040	Opération D'ordre de transfert	6 500
021	Virement de la section de fonctionnement	230 013,81
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>363 318,02</b>

ANNEXE TOME 1 – 2026 03 12 – 16 ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL CCAS.

L'exposé de Monsieur Olivier CONTE entendu, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**ADOpte** le budget primitif du budget principal CCAS 2026.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir(s) :

**VOTES** : 9  
**POUR** : 9  
**CONTRE** : 0  
**ABST** : 0

Pour expédition conforme,  
Saint-Pierre-des-Corps, le 18 mars 2026

**Olivier CONTE,**  
Président du CCAS







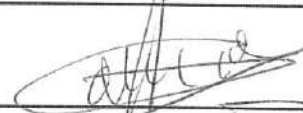


CCAS DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS BUDGET PRINCIPAL BP 2026

V - ARRÊTE ET SIGNATURES	V
ARRÊTE ET SIGNATURES	A

Envoyé en préfecture le 19/03/2026  
 Reçu en préfecture le 19/03/2026  
 Publié le 19 MARS 2026 *S<sup>2</sup>LOW*  
 ID : 037-263700270-20260312-2026\_03\_12\_16-BF

Nombre de membres en exercice : 13  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 VOTES :  
 Dont pouvoir : 0  
 Pour : 9  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0  
 Date de convocation : 05 mars 2026

Présenté par Monsieur Olivier CONTE, Président du CCAS  
 A Saint-Pierre-des-Corps, le 12 mars 2026  
 Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A Saint-Pierre-des-Corps, le 12 mars 2026  
 Les membres du Conseil d'administration du CCAS,

CONTE Olivier, Président	
METAIS Jeanine, Vice-Présidente	
ALBERT GILLES	GA
AUDIERNE Magali Excusée	
BOIXADERA Françoise	
BRAULT Guy Excusé	
BRIMOU Amin	
FREMONT Gilles	
GARCIA Alain	
GUELMAMI Anis	
LENOBLE Sylvie	
SOUDEE Muriel	Muriel
TREMBLAIS Sylviane Excusée	

Certifié exécutoire par le Président  
 Compte tenu de la transmission en Préfecture le 19 MARS 2026  
 Et de la publication le 19 MARS 2026  
 A Saint-Pierre-des-Corps, le 19 MARS 2026